

Feuille d'information

Pour qui

Casanostra s'adresse d'une part à des personnes seules, des couples ou des familles de Biene qui sont menacés, pour différentes raisons, de perte de leur foyer ou à des personnes sans abris. D'autre part, l'offre s'adresse aussi à des personnes qui aimeraient améliorer leur compétence d'habiter avec le soutien d'une assistance sociale.

Logements

L'association met à disposition des logis à des personnes défavorisées du point de vue social, qui ont la volonté d'accepter un accompagnement professionnel au logement. Casanostra dispose de ses propres immeubles et loue également des logis appropriés sur le marché privé. Il s'agit surtout de chambres, de petits appartements et de quelques appartements pour familles.

Accompagnement

Les locataires peuvent être accompagnés, conseillés et soutenus par un/une assistant/e social/e de Casanostra selon un accord par contrat personnalisé.

L'accompagnement en vue du maintien ou de l'amélioration de la compétence à gérer son propre ménage s'organise de façon flexible selon le locataire/la locatrice.

Coûts

Les loyers mensuels pour un studio ou pour un logement de 2 pièces sont entre fr. 500.- et fr. 680.-. Le loyer mensuel pour une chambre est de fr. 450.- à fr. 480.-. pour un appartement de 4 pièces de fr. 990.- à fr. 1100.-.

Les frais pour le chauffage, ainsi que les frais accessoires sont comptés de manière forfaitaire. Les frais pour l'assistance sont entre fr. 0.- et de fr. 450.- par mois.

En principe, le/la locataire est responsable lui-même/elle-même du paiement du loyer et, le cas échéant, des frais d'accompagnement. Au cas où ils ne seraient pas à même de l'assurer eux-mêmes, Casanostra doit pouvoir compter sur une garantie de paiement de la part d'un service social.

Durée de location

La durée de location d'un appartement est au moins de 4 mois. La durée maximale sera défini individuellement et revue périodiquement. Une chambre meublée, qui est louée comme solution provisoire, peut être résiliée avec un délai de 2 semaines pour la fin du mois.

Inscription

Les formulaires d'inscriptions peuvent être demandés à notre secrétariat ou peuvent être téléchargés directement sur notre site www.casanostra-bienne.ch. Au cas où un logis adapté est disponible, les personnes intéressées seront invitées pour un entretien et, le cas échéant, pour une visite de ce logis.